



MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUTOUR DE NOTRE ÉCOLE

Toutes et tous concernés !





MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUTOUR DE NOTRE ÉCOLE

Toutes et tous concernés !

Un projet de la Ville de Liège
réalisé par l'asbl Empreintes en juin 2022



Mot de l'échevin

Depuis 2020, la Ville de Liège a établi une collaboration en matière de mobilité avec les écoles liégeoises, notamment en concrétisant les appels à projet suivants :

- Des animations d'éducation et de sécurité routière au sein des classes
- La mise à disposition de barrières nadar de stationnement vélo et des box vélos

Riches de ces échanges au sein des écoles tant avec les parents qu'avec les directions et les équipes éducatives, nous complétons aujourd'hui ces activités d'accompagnement par la diffusion d'une brochure de sensibilisation à la mobilité durable vers l'école et à la qualité d'accueil aux abords de celle-ci.

Ce document regroupe de multiples conseils et outils à mettre en place au sein de la famille, de l'école ou de la classe. Cette brochure permet également, au travers de différentes activités ludiques, d'impliquer directement les enfants dans cette dynamique vertueuse.

Convaincu que les écoles sont un des leviers fondamentaux pour faire évoluer nos modes de déplacement vers des alternatives plus durables, je suis particulièrement enthousiaste suite aux nombreux retours motivants des acteurs de l'enseignement. Cette émulation positive nous incite encore davantage à réfléchir et surtout à agir, avec les enseignants, leurs élèves et les parents pour améliorer la mobilité scolaire à Liège.

**Ensemble, améliorons la mobilité
et la sécurité routière autour de nos écoles !**

Échevin de la Transition
Écologique, de la Mobilité,
de la Propreté et du
Numérique | Ville de Liège



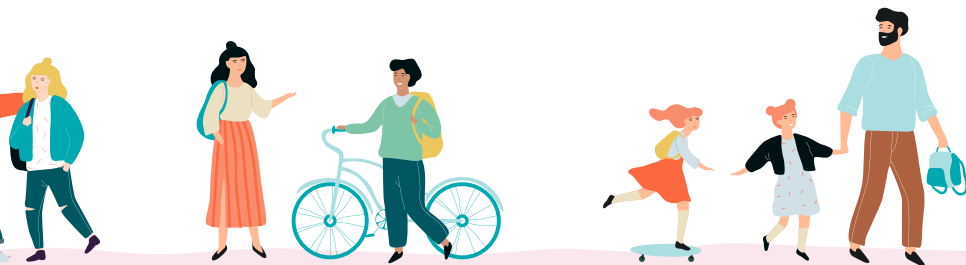
Introduction

Elle bat son plein dans les classes et dans les cours de récréation, mais la vie de l'école se déroule aussi tout autour : dans tous ces lieux par lesquels arrivent à la fois tous ceux qui franchiront la porte d'entrée, et les autres qui ne feront « que passer » avant de revenir sur leurs pas ou de poursuivre leur chemin.

Parfois source de stress et de tensions, l'activité aux abords de l'école à l'arrivée et à la sortie des enfants est particulièrement marquée par la densité des allées et venues de chacun. Dans ces moments-là, le besoin de sécurité s'impose alors qu'il y est souvent malmené.

Par-ci, par-là, pourtant, au beau milieu de ce « grand vacarme », l'on s'arrête aussi, le temps de se dire « bonjour », « au revoir », de s'embrasser, d'engager une conversation, de s'échanger quelques bons conseils, voire une invitation, de lancer un jeu ou de déguster un petit goûter : autant de petits moments futiles, variés et insoupçonnés, synonymes de vie et de convivialité !

Accueillir cette vie tout en améliorant la sécurité routière aux abords de l'école, c'est possible : en changeant ses habitudes !





Constats

Soyons francs, l'image que l'on se fait des abords de l'école aux heures de pointe est peu attrayante : bouchons, insécurité, pollution de l'air, manque de respect...

Souvent focalisés sur nos propres difficultés, nous avons du mal, dans ces circonstances, à questionner l'impact de nos habitudes de mobilité.

L'utilisation massive de la voiture individuelle, associée au manque de temps et au stress que génère le démarrage d'une nouvelle journée, nous amène souvent à alimenter nous-mêmes les problèmes que l'on dénonce : embouteillages créés par les automobilistes qui cherchent à tout prix à se garer au plus près de l'entrée de l'école, voitures mal garées, conducteurs distraits ou déconcentrés alors que de nombreux enfants peuvent surgir à tout moment de tout côté, parcours des piétons entravé, vitesse excessive...

Autant de situations qui nuisent à la convivialité des abords de l'école et qui créent de réels problèmes d'insécurité, en particulier pour les usagers faibles tels que les piétons.

Prendre conscience de l'impact de nos habitudes, c'est déjà un premier pas vers un apaisement des abords de l'école !



Voiture garée sur le trottoir



Voiture garée sur la bande cyclable



Voiture en double-file



Voiture qui roule trop vite



Voiture qui recule sur un passage pour piétons



Automobiliste distrait



Si ces comportements impactent la qualité des abords de l'école, il arrive aussi que les aménagements de l'espace public accentuent eux-mêmes l'insécurité. Dans ce cas, il peut être judicieux d'en faire part à la Ville de Liège.

Ville de Liège
fanny.buntinx@liege.be



Pour les enfants, ça change quoi ?

En tant qu'automobiliste, s'engager à respecter le cheminement des piétons et des cyclistes pour assurer la sécurité de toutes et tous, c'est fondamental !

La convivialité augmentera chaque fois qu'un déplacement en voiture pourra être évité par le choix d'un mode de transport plus durable.

Diminuer le nombre de voitures est le meilleur moyen d'agir sur la qualité des abords (sécurité, pollution de l'air, convivialité, etc.). Toutefois, se rendre à l'école à pied ou à vélo ou en bus, c'est bien plus que cela !

Se déplacer de manière « active » est un véritable besoin, car notre santé en dépend. Dès le plus jeune âge, il s'agit de prévenir le manque d'activité physique et de mettre en place de bonnes habitudes pour le futur.

Par ailleurs, la multiplication des occasions de se repérer dans son environnement, de participer à la vie sociale de son quartier, de vivre des expériences de sécurité routière et de se confronter au monde extérieur est une condition essentielle au développement de l'autonomie, ce dont les déplacements en voiture privent inévitablement les enfants !



Concrètement, comment faire ?

Si nous sommes souvent conscients de la nécessité de limiter nos déplacements en voiture, nous nous sentons pourtant bien démunis et incapables d'agir. La météo, l'insécurité, les problèmes d'organisation, les horaires, le poids du cartable, la distance, etc. sont autant de freins à un changement essentiel !

Pourtant, il existe des solutions pour démarrer cette transition en respectant le rythme de chacun.

Autorisons-nous à les tester et pourquoi pas, à les rendre agréables et ludiques !

Les pages qui suivent reprennent différentes idées pour mettre en place une mobilité durable vers l'école.

Elles s'adressent aux adultes (parents, enseignants et directions) mais également aux enfants, par le biais d'activités à réaliser de manière individuelle ou collective, dans le cadre familial ou scolaire (en classe ou dans toute l'école).



Les différentes activités sont détaillées et répertoriées selon leur destination par le biais des symboles suivants :



Chaque adulte (parent ou membre du personnel de l'école) peut mettre en place cette action



Cette activité peut se réaliser avec son(ses) enfant(s)



En tant qu'enseignant, je mène une activité avec ma classe










L'ensemble de l'école se mobilise autour d'un projet













Retrouvez au dos de la brochure les coordonnées des acteurs disponibles pour vous aider à mettre en place ces actions.

Oser tester et adopter des modes de transport durables

A	Venir à l'école à pied, à vélo ou en trottinette				Page
A1	Analyser son trajet et relayer à la Ville les difficultés en matière de sécurité routière				11
A2	Lancer un « Recherche et trouve » sur le trajet à pied vers l'école				12
A3	Analyser les abords de l'école et relayer à la Ville les difficultés en matière de sécurité routière				13
A4	Passer le brevet du Piéton© de Tous à Pied				13
A5	Passer le brevet du Cycliste© de Pro Velo				14
A6	Faire les classes VéloCité de la Ville de Liège				15
A7	Mettre en place un Pédibus ou un Vélobus				15
	Se garer si vous venez à l'école à vélo : quelles solutions ? - Les arceaux à vélo - Les barrières Nadar de stationnement vélo - Les box vélos				16
B	Venir à l'école en transports en commun				Page
B1	Analyser l'offre en transports en commun pour son déplacement vers l'école				19
B2	Découvrir les transports en commun et analyser l'offre aux abords de l'école				20

C	Venir à l'école en covoiturage			Page
C1	Tester le covoiturage			22
C2	Réaliser une carte des déplacements de la classe pour identifier les possibilités de covoiturage			23
D	Venir à l'école en voiture individuelle... mais de manière réfléchie			Page
D1	Identifier des lieux propices au stationnement en dehors des abords directs de l'école			25
D2	Utiliser les Kiss & Ride à proximité			26
D3	Mettre en place une « rue scolaire »			26
D4	Réaliser un travail de classe thématique sur un périmètre de +/- 500 mètres autour de l'école		 	27

Outils de sensibilisation générale à la mobilité et à la sécurité routière

E	Sensibiliser à la mobilité et à la sécurité routière			Page
E1	Visiter le Musée des Transports en Commun ou participer à une activité en groupe			29
E2	Découvrir les enjeux de la mobilité lors d'une animation « Optimove » par l'asbl Empreintes			30
E3	Analyser les déplacements scolaires grâce à l'animation « De files en fils » par l'asbl Empreintes			30
E4	S'inscrire au PROJET « Émile, le serpent mobile »		 	31
E5	Se lancer le DÉFI « Émile, le serpent mobile »			31
E6	Sensibiliser sa classe et son école par le projet EMSR via l'appel à projets de la Ville de Liège		 	32
E7	Se former à l'Éducation à la Mobilité et à la Sécurité routière (EMSR) avec la Région wallonne			33
F	Sensibiliser aux bonnes pratiques et comportements favorisant la sécurité routière			Page
F1	Apprendre les bons réflexes à la Piste d'éducation routière			34
F2	Réaliser une campagne de sensibilisation		 	35

Pour adopter des modes de transport durables, il faut d'abord les tester ! Et c'est probablement l'étape la plus importante pour se mettre à la marche, au vélo... ou encore pour utiliser les transports en commun ou développer une solution de covoiturage, c'est-à-dire **l'ensemble des moyens de transport qui évitent la voiture solo !**

Oser tester et adopter des modes de transport durables



Laisser la voiture une fois par semaine pour se rendre à l'école en bus, à pied ou à vélo, c'est déjà super !

A. VENIR À L'ÉCOLE À PIED, À VÉLO, EN TROTTINETTE



A1.

Analyser son trajet et relayer à la Ville les difficultés en matière de sécurité routière

Si vous optez pour un mode actif (marche, vélo, trottinette ou tout autre mode de transport utilisant votre propre énergie musculaire) pour vous rendre à l'école (ou pour rejoindre un arrêt de bus ou une gare), il peut être particulièrement intéressant de réaliser le trajet à un autre moment et de prendre le temps d'analyser celui-ci sous toutes ses coutures.

L'objectif : identifier toutes les parties du trajet qui sont problématiques au niveau de la sécurité routière (aménagements manquants, inadéquats, etc.) et informer la Ville de Liège de ces difficultés.

Cela permettra aux services communaux de prendre des mesures pour améliorer la situation ou d'en tenir compte lors de futurs aménagements.



Cette activité a tout intérêt à être réalisée avec les enfants qui sont ou seront amenés à faire le trajet, seuls ou accompagnés, pour leur permettre de prendre conscience des situations dangereuses et leur donner des conseils pour les traverser de manière sécurisante.

De même, pourquoi ne pas inviter et/ou aider les enfants à rédiger eux-mêmes le courrier à destination de la Ville de Liège et à illustrer celui-ci à l'aide de photos, dessins, schémas, etc. ?



A2.

Lancer un « Cherche et trouve » sur le trajet à pied vers l'école

Créer un jeu autour du trajet à pied est un bon moyen pour rendre celui-ci attrayant pour les enfants.

Pour cela, il suffit de confier aux enfants un petit sac et quelques consignes : il devra tenter de trouver par exemple un objet de la nature de couleur rouge, un objet triangulaire, une plume ou tout autre chose à imaginer selon les situations !

Cette activité permet aux enfants de parcourir et de découvrir leur quartier et de leur donner le goût des trajets à pied.

Si ce jeu peut facilement s'imaginer au sein de la famille, il peut également constituer une activité à initier par la classe.

En tant qu'enseignant, qui peut m'aider à mettre en place une activité sur la mobilité et la sécurité routière avec ma classe ?



Consacrée à l'Éducation à la Mobilité et à la Sécurité Routière en Wallonie et en milieu scolaire, **la cellule EMSR du Service public de Wallonie** peut vous fournir diverses informations, brochures, documents et autres outils pédagogiques.

Elle dispose également d'un vaste répertoire d'animations proposées aux écoles soit par des associations, soit par la Police vers lesquelles elle peut vous orienter en fonction de vos objectifs.

Si vous souhaitez vous former à l'Éducation à la Mobilité et à la Sécurité Routière, c'est également possible ! Rendez-vous à la page 33.



A3.

Analyser les abords de l'école et relayer à la Ville les difficultés en matière de sécurité routière

Cette analyse peut prendre la forme d'une activité à mener en classe, avec les élèves.

Dans ce cas, l'analyse des difficultés en matière de sécurité routière peut être concentrée sur les abords directs de l'école (dans un rayon de 500 mètres par exemple) et être retranscrite sur une grande carte commune.

Ville de Liège

fanny.buntinx@liege.be



A4.

Passer le brevet du Piéton® de Tous à Pied

Pour apprendre aux enfants à se déplacer en rue de la manière la plus sécurisée, l'asbl Tous à Pied accompagne des classes de 4^e primaire dans l'apprentissage théorique et pratique des déplacements à pied.



Tous à Pied asbl

www.tousapied.be/nos-projets/brevet-du-pieton/





A5.

Passer le brevet du Cycliste® de Pro Velo

L'asbl Pro Velo accompagne chaque année des classes de 5^e et 6^e primaire dans l'apprentissage de la conduite à vélo.

Les élèves, accompagnés de leur professeur et des formateurs de Pro Velo, découvrent la matière théorique et pratique pour se déplacer de manière autonome et sécurisée à vélo.

À la fin du projet, chaque élève passe son Brevet du Cycliste® pour attester son aptitude à se déplacer seul sur un parcours déterminé et connu.

Pro Velo asbl

www.provelo.org/fr/page/brevet_du_cycliste



A6.

Faire les classes VéloCité de la Ville de Liège

La Ville de Liège permet aux classes de 6^e primaire, 1^e et 2^e secondaire qui le souhaitent de disposer d'une flotte de vélos pour toute activité en lien avec la mobilité.

Ville de Liège

www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/mobilite/mon-ecole-s-engage-pour-une-autre-mobilite



A7.

Mettre en place un Pédibus ou un Vélobus

Selon les cas, amener les enfants le matin à l'école peut représenter une lourde charge pour les parents.

Les conduire à pied ou à vélo semble d'autant plus compliqué, surtout pour les parents qui disposent d'un temps limité, qui habitent loin de l'école ou encore qui doivent assurer la gestion de destinations différentes parmi les enfants de la famille.

Pourtant, il existe des solutions de ramassage scolaire qui permettent à la fois aux parents de se libérer de cette expédition et aux enfants de se déplacer de manière saine, conviviale et rassurante.

Encadrés par des adultes, les systèmes de Pédibus (à pied) et de Vélobus (à vélo) fonctionnent comme un bus : avec une ligne, des arrêts et un horaire, ce qui permet aussi aux enfants qui habitent un peu plus loin de rejoindre un arrêt et de terminer le chemin en bonne compagnie.

Pour faciliter la mise en place d'un Pédibus ou d'un Vélobus dans les écoles, le SPW a édité des guides de démarrage (disponibles en téléchargement sur le portail mobilité du SPW : <http://mobilite.wallonie.be>).

Cellule EMSR
emsr@spw.wallonie.be



La Wallonie propose une prime à l'achat d'un vélo pour les déplacements domicile-travail

Quasiment tous les types de vélos peuvent donner droit à cette prime, qu'ils soient neufs ou d'occasion, équipés ou non d'une assistance électrique. Le montant de la prime s'élève à un maximum de 20%, 30 % ou 40 % du prix d'achat, avec des plafonds allant de 50 € à 1 250 € selon le type de vélo et la situation du demandeur. L'achat doit avoir été effectué entre le 1er juillet 2020 et le 31 décembre 2024.

www.wallonie.be



Se garer si vous venez à l'école à vélo : les solutions proposées par la Ville de Liège



Les arceaux à vélo

Les arceaux à vélo situés aux abords directs de l'entrée des écoles sont utiles aux parents qui conduisent leurs enfants à vélo et qui ont besoin d'une solution de stationnement de courte durée.

Si vous constatez que le nombre d'arceaux est insuffisant, signalez-le à la Ville de Liège.



Infos sur les solutions de stationnement vélo

Ville de Liège
fanny.buntinx@liege.be

La Ville de Liège

Les barrières Nadar de stationnement vélo

La Ville de Liège met à disposition des écoles des barrières Nadar pour le stationnement des vélos.

À placer au sein des établissements scolaires, celles-ci peuvent accueillir les vélos des enfants ou des membres du personnel se rendant à l'école à vélo.



Les box vélos

Pour les établissements scolaires ne possédant pas de possibilités de stationnement vélo sécurisé dans leur enceinte, la Ville de Liège peut vous accompagner dans la mise à disposition d'un box de stationnement sécurisé pour les vélos des membres du personnel.

Ce box implanté sur l'espace public peut accueillir 4 vélos et sa gestion est assurée par l'établissement scolaire.



B. VENIR À L'ÉCOLE EN TRANSPORTS EN COMMUN



Liège-Saint-Lambert



Liège-Carré



Le saviez-vous ?

En tant qu'enseignant, l'ensemble de vos déplacements domicile-travail effectués en bus ou en train vous sont remboursés à 100%.

De même, les déplacements en vélo, électrique ou non, ou en micro-mobilité sont également indemnisés. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre direction !



Liège-Guillemins



B1.

Analyser l'offre en transports en commun pour son déplacement vers l'école

Pour se rendre à l'école en transports en commun, il faut d'abord prendre le temps d'analyser les possibilités dont on dispose, pour pouvoir ensuite les comparer et opter pour le trajet le plus adapté à sa situation. D'un jour à l'autre, le mode de déplacement utilisé peut en effet varier, en fonction des activités extra-scolaires notamment.

De manière individuelle, cette analyse dépend de la situation de son domicile et de l'offre existante dans les environs. Dans certains cas, il peut être judicieux d'opter pour la multimodalité, c'est-à-dire combiner plusieurs modes de transport, par exemple en rejoignant à vélo ou en voiture un site bien desservi en transports en commun et en terminant son trajet en bus ou en train.

Si vous n'avez jamais cherché à en savoir plus sur ces alternatives, faites vos recherches et n'hésitez pas à tester les différentes options qui s'offrent à vous. Vous serez peut-être surpris par le résultat !

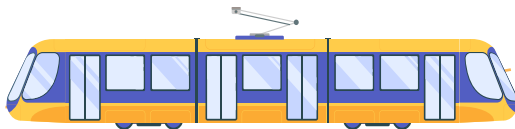
Par exemple, trois gares permettent de rejoindre aisément le centre-ville de Liège, de même que différents parkings relais (P+R).

Vous trouverez toutes les infos à propos de ces alternatives sur le site web des TEC (www.letec.be), de la SNCB (www.belgiantrain.be/fr) et de la Ville de Liège (www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/mobilite/stationner/voiture/parkings-relais-p-r).



Réaliser cette analyse de l'offre en transports en commun avec les enfants et tester avec eux le trajet vers l'école en bus ou en train peut être un bon moyen de leur faire découvrir ces modes de transport et de leur faire prendre conscience des choix qui s'offrent à eux en matière de mobilité. Adopter ce réflexe en temps, sans forcément le faire tous les jours, est déjà un bon pas !

À tester aussi lors d'une excursion !



Le saviez-vous ?



Jusqu'à 6 ans, les enfants peuvent se déplacer tout à fait gratuitement en **bus** sur l'ensemble du réseau TEC, sans aucune formalité.

Entre 6 et 11 ans, c'est également le cas à condition de charger un abonnement gratuit sur une carte Mobib nominative (coût total : 5 € pour 5 ans).

En **train**, les enfants de moins de 12 ans voyagent gratuitement lorsqu'ils sont accompagnés (maximum 4 enfants par titre de transport valable) tandis qu'ils voyagent à moitié prix lorsqu'ils voyagent seuls (exception : gratuit pour les enfants en possession d'une Carte Famille Nombreuse).

Infos :

- TEC : Les avantages 0-11 ans : www.letec.be
- SNCB : Tarif pour les enfants -12 ans : www.belgiantrain.be

B2.

Découvrir les transports en commun et analyser l'offre aux abords de l'école



En général, les élèves ont l'habitude d'utiliser les transports en commun lors des déplacements scolaires.

Il peut toutefois être intéressant de mener avec eux une analyse de l'offre aux abords de l'école pour leur permettre, notamment, de se faire une idée générale de l'accessibilité de leur école, d'apprendre à lire un horaire, à repérer les différentes lignes et arrêts disponibles.

La découverte des transports en commun peut également s'accompagner d'une visite ou d'une activité au Musée des Transports en Commun (rendez-vous page 29).



C. **VENIR À L'ÉCOLE EN COVOITURAGE**



Pour certains, lorsque la distance entre le domicile et l'école est trop longue, que l'offre en transports en commun ne permet pas de rejoindre l'établissement scolaire facilement, ou que les déplacements professionnels l'exigent, il s'avère difficile de se passer d'une voiture.

Dans ce cas, la mutualisation des déplacements vers l'école est une bonne solution pour limiter le nombre de voitures aux abords de l'école.

Le covoiturage est pourtant rarement mis en place, notamment parce que nous ignorons que d'autres partagent le même parcours que nous pour se rendre à l'école.



C1.

Tester le covoiturage

Si vous êtes plusieurs à habiter dans le même quartier, mais que vous n'avez jamais imaginé vous déplacer ensemble vers l'école, un premier pas est à faire pour essayer, au moins une première fois, de mettre en place cette solution.



Les enfants vous aideront grandement à initier cette habitude en se lançant des invitations à covoiturer.

Photocopiez cette invitation au covoiturage ou téléchargez une version imprimable sur www.empreintes.be/invitation-covoiturage



Invitation

Et si on covoiturerait pour aller à l'école ?

Cher / Chère

Retrouvons-nous ici :

Le ... / ... / àh.....

Le numéro de téléphone de mes parents :

.....





C2.

Réaliser une carte des déplacements de la classe pour identifier les possibilités de covoiturage

En réalisant une carte des déplacements de l'ensemble des élèves d'une classe, les différentes manières de mettre en place du covoiturage apparaissent très clairement.

Le principe est d'identifier sur une grande carte (de l'école et de ses abords dans un rayon de +/- 4 km) pour chaque élève :

- Le domicile
- Le trajet effectué pour se rendre à l'école

En utilisant des fils de laine de couleurs différentes pour chaque mode de déplacement, il est aisé de découvrir les trajets (ou parties de trajet) communs effectués en voiture au sein de la classe.

Ce type de carte permet également d'identifier des parcours communs effectués via des modes de transport différents et d'imaginer d'autres formes de mutualisation des trajets. Par exemple : si deux enfants font le même trajet, l'un à pied, l'autre en voiture, pourquoi ne pas se donner rendez-vous pour faire le trajet ensemble à pied ?

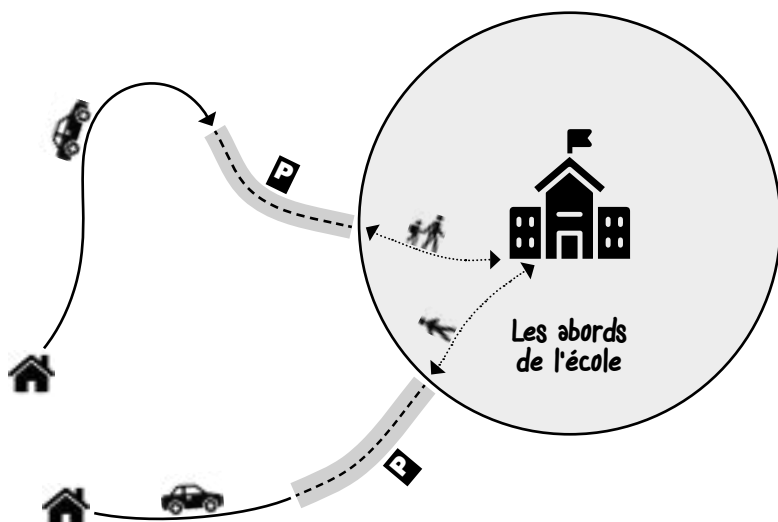
Cette activité peut être menée par l'**asbl Empreintes**.
www.empreintes.be/mobilite/ (activité « De files en fils »)



D. VENIR À L'ÉCOLE EN VOITURE INDIVIDUELLE... MAIS DE MANIÈRE RÉFLÉCHIE !



Si le trajet vers l'école s'effectue en voiture, que ce soit en covoiturage ou en voiture individuelle, il est judicieux de chercher un emplacement un peu en retrait de l'école (+/- 200 à 500 mètres ou plus avant d'arriver) et de terminer le chemin à pied plutôt que de chercher à se garer ou à déposer son enfant au plus près de l'entrée !





Ce petit effort a de nombreux avantages :

- **Gagner du temps** en évitant dans les embouteillages causés par l'ensemble des automobilistes qui cherchent également une place (en faisant parfois plusieurs allers et retours)
- **Sécuriser et améliorer la convivialité aux abords de l'école** en diminuant le nombre de voitures
- **Améliorer la qualité de l'air** en limitant l'impact des émissions de particules fines dues aux moteurs sur les élèves
- **Donner le bon exemple** aux autres (adultes et enfants)
- **Faire un peu d'exercice** physique
- **Faire des rencontres** (petits et grands) !

Vis-à-vis des enfants, ce petit geste représente beaucoup !



D1.

Identifier des lieux propices au stationnement en dehors des abords directs de l'école (200 à 500 mètres de l'école)

Sur votre trajet vers l'école, essayez d'identifier les espaces de stationnement qui existent avant d'arriver à l'école. En effet, le principe est de limiter le nombre de voitures aux abords de l'école, tant en stationnement qu'en circulation, donc autant prévoir de se garer suffisamment tôt !



Avec les enfants :

- Lancez-vous le défi, au jour le jour, de vous garer de plus en plus loin et comptez vos pas depuis la sortie de la voiture jusqu'à la porte de l'école !
- Organisez un petit rang à pied avec d'autres enfants qui sont déposés au même endroit



D2.

Utiliser les Kiss & Ride à proximité

Plusieurs établissements scolaires seront prochainement munis de places de stationnement à courte durée « Kiss and Ride » à leurs abords.

Il s'agit d'une solution gratuite de parking intelligent à proximité des écoles et des crèches, permettant aux automobilistes de se garer pendant 15 minutes pour déposer et reprendre leurs enfants gratuitement.

L'objectif est double : augmenter la disponibilité de parking en favorisant une rotation rapide des voitures et surtout, améliorer la sécurité aux abords des écoles en proposant aux parents des places dédiées et matérialisées respectant les prescrits du code de la route.

C'est une alternative qui permet d'empêcher les stationnements illégitimes aux abords des écoles (en double file ou sur le trottoir), et d'apaiser le cheminement des écoliers et des piétons.

Lors de leur mise en place, les établissements concernés en informeront les parents.



D3.

Mettre en place une « rue scolaire »

Sur demande de la direction des écoles et en collaboration avec les services de Police, la Ville de Liège va tester le dispositif de « rue scolaire ».

Une « rue scolaire » est une rue située à proximité immédiate d'un établissement scolaire, qui est temporairement réservée aux piétons et aux cyclistes et fermée à la circulation des véhicules motorisés.

Ce dispositif permet d'apaiser les abords de l'école aux moments d'entrée et de sortie des élèves et d'encourager ceux-ci à se déplacer en mode actif (piétons, vélos, trottinettes).

Ville de Liège

<https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/mobilite/mon-ecole-s-engage-pour-une-autre-mobilite>



D4.

Réaliser un travail de classe thématique sur un périmètre de +/- 500 mètres autour de l'école

Définir un périmètre apaisé aux abords de l'école peut devenir un véritable projet d'école, par l'intermédiaire d'un travail à mener dans une ou plusieurs classes :

- Mesurer en rue une distance de +/- 500 mètres autour de l'école (distance à adapter selon les circonstances)
- Analyser ce périmètre dans ses moindres recoins, le repérer sur une carte
- Identifier les difficultés en matière de sécurité routière (voir page 7 « Analyser les abords de l'école et relayer à la Ville les difficultés en matière de sécurité routière »)
- Préparer avec les enfants une campagne de communication vers les parents et les membres du personnel pour inciter ceux-ci à respecter ce périmètre apaisé (affiches en rue, lettre aux parents, charte de bonne conduite, etc.)
- Effectuer des activités permettant aux enfants de s'approprier cet espace et de leur donner l'envie de le « défendre » vis-à-vis des automobilistes (craies, peinture au sol, etc.)



Outils de
sensibilisation
générale à la
mobilité et à la
sécurité
routière



E. SENSIBILISER À LA MOBILITÉ ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



E1.

Visiter le Musée des Transports en Commun ou participer à une activité en groupe

Visiter le Musée des Transports en Commun est une bonne manière, pour les petits et les grands, d'explorer l'histoire des transports en commun tout en découvrant des projets innovants en matière de mobilité durable.

Une cinquantaine de véhicules (calèches, tramways, trolleybus, etc.) sont à découvrir dans un ancien dépôt de tramways entièrement rénové, que ce soit en famille ou en groupe.

L'application gratuite du musée propose, notamment, un audioguide, des parcours-jeux pour les familles et des parcours thématiques.

De nombreuses animations pédagogiques sont proposées aux groupes (extra-)solaires, de la 3^e maternelle à la 6^e secondaire, par exemple :

- L'activité « Mobilité hier et aujourd'hui », centrée sur la mobilité durable, qui comprend la visite du musée, la projection d'un court-métrage et un jeu de piste pour les classes de primaire (de la 1^e à la 6^e)
- Les circuits « intermodalité » qui emmènent les élèves en ville à la découverte de la mobilité urbaine et des modes alternatifs à la voiture (de la 3^e primaire à la 6^e secondaire)

Musée des Transports en Commun

www.musee-transports.be

Activités pédagogiques : musee-transports.be/education/groupes





Animations par l'asbl Empreintes



À travers des projets courts ou au long cours, l'asbl Empreintes vous accompagne pour rendre les élèves acteurs de leur mobilité.

Retrouvez toutes les infos pratiques sur la page www.empreintes.be/mobilite.



E2.

Découvrir les enjeux de la mobilité lors d'une animation « Optimove »

Optimove est un jeu de société coopératif sur la mobilité urbaine, la sécurité routière et l'environnement destiné aux 12 ans et plus. Une version « junior » est également proposée aux enfants de 4^e, 5^e et 6^e primaire.

Il permet à chacun de prendre conscience de son rôle, de ses responsabilités et de l'influence de ses comportements.



E3.

Analyser les déplacements scolaires grâce à l'animation « De files en fils »

Cette activité est décrite à la page 23 « Réaliser une carte des déplacements de la classe pour identifier les possibilités de covoiturage ».



E4.

S'inscrire au PROJET « Émile, le serpent mobile »



Financé par la Région Wallonne et mené par l'asbl Empreintes, le projet « Émile, le serpent mobile » permet à différentes écoles qui posent leur candidature, de bénéficier pour une classe d'un dispositif d'animations en plusieurs étapes pour :

- Aborder la mobilité et la sécurité routière par le biais d'activités de sensibilisation, de réflexions, y compris activités « Optimove » et « De files en fils » (voir page 30)
- Analyser les abords de l'école en matière de mobilité
- Adopter de bons réflexes en matière de sécurité routière
- Organiser un défi mobilité pour toute l'école : le DÉFI « Émile, le serpent mobile »



E5.

Se lancer le DÉFI « Émile, le serpent mobile »

Deux fois par an (à la rentrée scolaire et au printemps), l'asbl Empreintes propose un défi « mobilité » à toutes les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le principe est simple : chaque classe participante se fixe un objectif d'augmentation du nombre de trajets en mode de transport alternatif pour venir à l'école (marche, vélo, transports en commun, covoiturage), en tenant compte de la réalité de départ des élèves.

Pendant les deux semaines de défi, les participants testent d'autres moyens de transport que la voiture pour se rendre à l'école.

Tout le matériel nécessaire au défi est envoyé par la poste.





E6.

Sensibiliser sa classe et son école par le projet EMSR via l'appel à projets de la Ville de Liège

La Ville de Liège propose aux écoles un accompagnement dans leur réflexion sur la mobilité et la sécurité routière.

Il permet à une ou deux classes par établissement de vivre une animation comprenant les activités « Optimove », « De files en fils » (voir page 30) ainsi qu'une observation des abords de l'école avec les élèves.

En conclusion, leurs observations sont complétées par les remarques et avis des membres du personnel de l'école ainsi que des parents d'élèves sous la forme d'une synthèse, à destination de l'établissement scolaire et de la Ville de Liège.

Cet accompagnement s'adresse aux classes de 4^e, 5^e et 6^e primaire sur candidature.

Service Mobilité de la Ville de Liège

[www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/mobilite/mon-ecole-s-engage-pour-une-autre-mobilite/](http://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/mobilite/mon-ecole-s-engage-pour-une-autre-mobilite)



E7.

Se former à l'Éducation à la Mobilité et à la Sécurité routière (EMSR) avec la Région wallonne

La Région wallonne propose chaque année une formation (certifiée par l'IFC) à destination du personnel des écoles du primaire et du secondaire.

Durant cette formation, les bases de l'éducation à la mobilité, des outils pédagogiques, des pistes d'exploitation avec les élèves (en fonction de leur âge) sont présentés, ainsi que des animations scolaires.

Cette formation donne accès à des subsides spécifiques de la Région wallonne.

Cellule EMSR

emsr@spw.wallonie.be



Un référent EMSR dans mon école : que des avantages !



Toute école qui compte un Référent EMSR peut :

- Bénéficier d'un accompagnement pédagogique mené par l'asbl Empreintes
- Obtenir des chasubles fluo réfléchissantes (nombre limité, à garder au sein de l'école)
- Répondre aux appels à projets du SPW en vue d'obtenir un subside utile à la mise en place de projets en EMSR

F. SENSIBILISER AUX BONNES PRATIQUES ET COMPORTEMENTS FAVORISANT LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



F1.

Apprendre les bons réflexes à la Piste d'éducation routière

Implantée au deuxième sous-sol du cœur Saint-Lambert, la Piste d'éducation routière permet aux enfants d'apprendre les comportements adéquats à adopter en tant que piétons, cyclistes et futurs automobilistes.

À destination des élèves de 4^e, 5^e et 6^e primaire, elle est aménagée de manière à reproduire de nombreuses configurations de voirie et confronter les élèves à certaines difficultés courantes.

Ce parcours s'inscrit dans un programme de sensibilisation à la sécurité routière d'une demi-journée, accessible aux écoles sur rendez-vous.

Pour les plus jeunes (de la 1^e à la 3^e primaire), une animation peut également être organisée au sein des établissements scolaires pour aborder, de manière adaptée à l'âge des enfants, les règles de base relatives au bon comportement sur le trottoir et à la traversée de la chaussée.

Police de Liège – Piste d'éducation routière
www.policeliège.be/index.php?page=prevention-securite



F2.

Réaliser une campagne de sensibilisation

La sensibilisation des enfants aux comportements inappropriés des automobilistes (en circulation ou en matière de stationnement) peut être envisagée dans le cadre d'une campagne de prévention.

Celle-ci peut être menée par la préparation et l'affichage par les enfants de panneaux de sensibilisation aux bonnes pratiques en matière de stationnement et au respect des modes actifs.

De même, la réalisation et la distribution par les enfants de PV humoristiques peuvent être envisagées à condition d'associer cette activité à une communication vers les parents !

Pour vous aider dans cette démarche :

- Utilisez le flyer édité par la Police de Liège "Stationnement gênant ou dangereux : bien se stationner, nous avons tous à y gagner" en vous renseignant dans les commissariats de quartier
- Distribuez l'exemple de contravention ci-dessous



Photocopiez cet exemple de "contravention" ou téléchargez une version imprimable sur www.empresintes.be/contravention-emsr



«**CONTRAVENTION**»



Les trottoirs et les passages pour piétons sont réservés aux piétons !

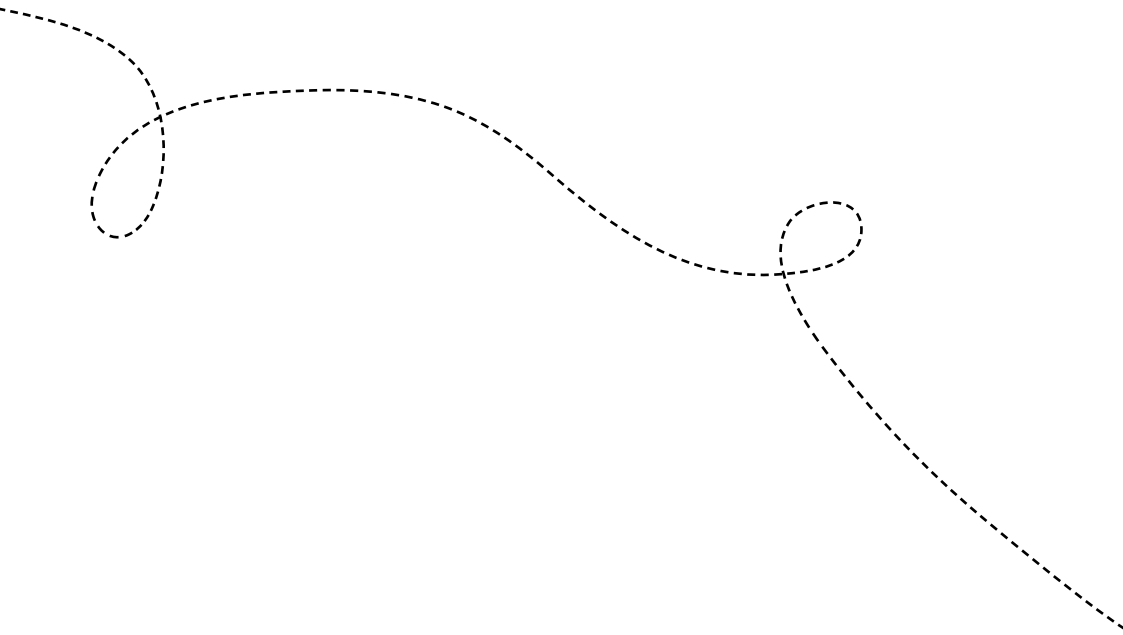
En vous garant à cet endroit, vous mettez en danger les piétons qui passent ici.

Date : / / àh.....

Signature



.....

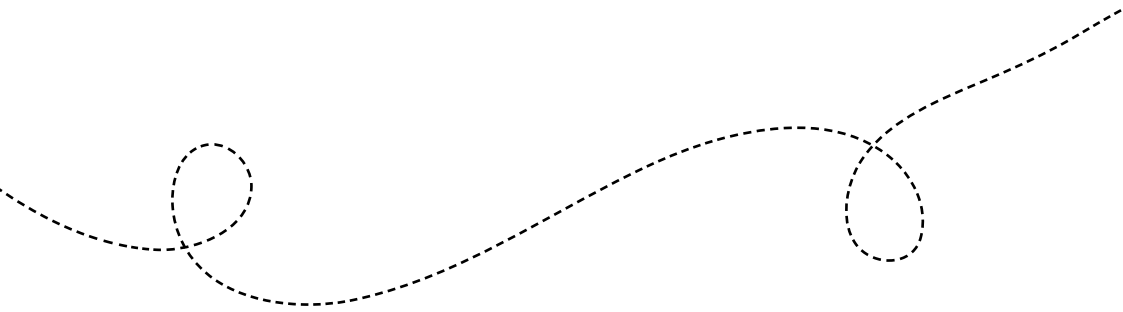


Équipe de rédaction : Florence Godard et Gaël Nassogne, asbl Empreintes

Graphisme et mise en page : Sylvain Lohest, asbl Empreintes

Coordination : Fanny Buntinx, Ville de Liège

Éditeur responsable : Gilles Foret - En Féronstrée, 86 (5ème étage) - 4000 Liège



Cette brochure est disponible
en téléchargement à l'adresse
www.empreintes.be/brochure-mobilite
et sur demande par email à :
fanny.buntinx@liege.be

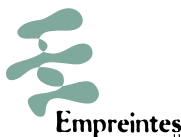
Retrouvez ici toutes les infos concernant
les initiatives de la Ville de Liège pour une
autre mobilité autour des écoles :



Rédaction et mise en page : asbl Empreintes

La copie est autorisée moyennant une mention de
l'auteur (Ville de Liège et Empreintes asbl).
Ne peut être vendu.

Éditeur responsable : Gilles Foret
En Féronstrée, 86 (5ème étage) - 4000 Liège



Ville de Liège

- **Fanny BUNTINX**
Cabinet de Gilles FORET, échevin de la Mobilité
En Féronstrée, 86 (5^e étage)
4000 Liège
04 221 88 99 · fanny.buntinx@liege.be
- **Jean-François LEBLANC**
Ville de Liège - Cellule Stratégique
04 238 51 23 · jean-francois.leblanc@liege.be
[www.liege.be/fr/vie-communale/
services-communaux/mobilite/
mon-ecole-s-engage-pour-une-autre-mobilite](http://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/mobilite/mon-ecole-s-engage-pour-une-autre-mobilite)

Empreintes asbl

- Rue Nanon, 98
5000 Namur
081 39 06 60 · info@empreintes.be
www.empreintes.be

SPW Mobilité et Infrastructures

- **Cellule EMSR**
081 77 30 77 · emsr@spw.wallonie.be
mobilite.wallonie.be/emsr

Tous à pied asbl

- Rue Nanon, 98
5000 Namur
081 39 08 1 · info@tousapied.be
www.tousapied.be

Pro Vélo asbl

- Place des Guillemins 2
Rue des Bayards, 67
4000 Liège
04 378 93 42 · liege@provelo.org
www.provelo.org

Musée des Transports en commun de Wallonie

- Rue Richard Heintz, 9
4020 Liège
04 361 94 19 · info@musee-transports.be
www.musee-transports.be

Police de Liège

- **Piste d'éducation routière**
Cœur Saint-Lambert
Ilot Saint-Michel
4000 Liège
04 221 41 54 · 04 340 84 50
piste.education.routiere@policeliege.be
[www.policeliege.be/index.
php?page=prevention-securite](http://www.policeliege.be/index.php?page=prevention-securite)

